

N°113 - FÉV 2010

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

Solidarité

Le Conseil général maintient son effort

Economie

Cap Création

Sports

Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire



Conseil général
de la Sarthe

**BUDGET
2010**

**Trajets pas chers.
Solidaires à tout prix.**

Conseil général

Sarthe



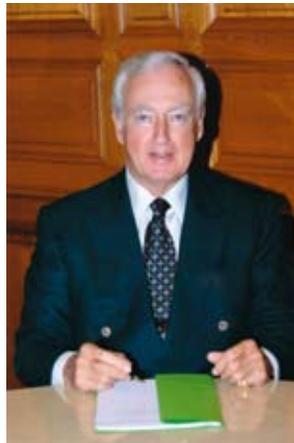
01.6 - Crédit photo : Marc Guéret

**LES CARS À 2 EUROS, C'EST NOUS.
L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, C'EST TOUJOURS NOUS.**

Budget 2010

La dernière assemblée plénière du Conseil général consacrée au vote du Budget nous aura montré que la vie d'opposant peut s'apparenter à celle d'équilibriste quand on vote 70 % des projets qui sont présentés mais que, dans le même temps, on rejette les moyens qui permettent de réaliser ces projets. Comment comprendre encore une opposition hostile aux budgets qui augmentent comme c'est le cas pour celui de la solidarité ou de l'insertion, deux des compétences les plus importantes exercées par les départements. Dois-je ajouter qu'une partie de l'opposition aura voté à dix reprises avec la majorité départementale, soit pratiquement le tiers des délibérations. Autrement dit, l'opposition a voté contre le budget parce qu'elle est l'opposition, ce qui est pour elle une raison suffisante ! Ne cherchez pas une quelconque cohérence dans tout cela, vous seriez vite découragés quand on aura précisé que ceux-là même qui ont approuvé le budget de l'insertion en commission l'ont rejeté quelques jours plus tard. Je pourrais ainsi multiplier les exemples mais ce n'est pas utile à la démonstration.

En revanche il faut retenir que les grandes composantes du budget 2010 confirment totalement la double priorité accordée au soutien aux entreprises et donc à la défense de l'emploi, très malmené l'an passé, et la solidarité à l'égard des plus fragiles. Ainsi, sur l'investissement, hors plan de relance, nous conservons le même rythme qu'en 2009, année au cours de laquelle le Conseil général aura apporté aux entreprises plus de 116 millions de travaux. C'est une contribution indispensable à l'activité des secteurs du bâtiment et des travaux publics en particulier, au cours d'une année éculée sombre pour l'économie. Pour mesurer l'en-



“ **BUDGET VOLONTAIRE,
SÉRIEUX ET SOLIDAIRE** ”

gagement et l'effort de notre collectivité, il faut souligner que les crédits réservés aux travaux dans les collèges progresseront cette année de plus de 60 %, comparé à 2008. Il faut aussi savoir nous comparer à d'autres départements deux ou trois fois plus grands que le nôtre et qui faisaient à peine plus pour les communes l'an passé et feront beaucoup moins bien cette année. Voilà la réalité. Comme sont tout aussi réelles et nécessaires les mesures imaginées pour et autour du RSA auquel nous allons consacrer cette année plus de 62 M€. Avec le même objectif solidaire, 1 800 contrats aidés seront signés avec l'Etat et dédiés aux allocataires du RSA, et nous avons engagé avec les entreprises un dialogue qui va porter ses fruits pour que celles qui recruteront – et fort heureusement il y en a aussi – donnent la préférence à chaque fois que cela sera possible à celles et ceux qui relèvent du RSA.

C'est un budget volontaire, sérieux et solidaire qui a été voté par la majorité départementale malgré les difficultés du moment, caractérisées par une dépense sociale qui progresse et des ressources qui stagnent parfois, quand elles ne marquent pas un coup d'arrêt brutal. C'est le cas des recettes tirées des transactions immobilières. Mais c'est aussi sans doute parce que nous avons su et allons continuer à contrôler rigoureusement nos dépenses de gestion après avoir tenu un discours de vérité à l'égard de l'ensemble de nos partenaires habituels, que nous avons été en mesure de présenter ce budget tout en équilibre. Sans cette anticipation salutaire nous aurions pris le risque de nous retrouver probablement dans la situation extrêmement délicate dans laquelle se retrouvent aujourd'hui le quart des Départements de métropole.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

MAMERS EN MARS



20^e FESTIVAL DE FILMS EUROPEENS

EN PAYS DE LA LOIRE. 26.27.28 MARS 2010

ÉCONOMIE*page 6*

Faure Herman à la Ferté-Bernard

page 7

Éfilog à La Flèche

ENVIRONNEMENT*page 10*

Sofame pionnier

AMÉNAGEMENT*page 12*La Sarthe passe
au tout numérique**LOGEMENT***page 14*

Les 60 ans de Sarthe-Habitat

SOLIDARITÉ*page 15*Une plate-forme
téléphonique**BUDGET**

2010

VIE DES CANTONS*page 18***PETITES NOUVELLES***page 22***SPORTS***page 24*

Squash

page 26

Circuit Cycliste

Sarthe-Pays de la Loire

CULTURE*page 27*

Paul d'Estournelles de Constant

*page 28*Les richesses du département
en lumièresConseil général
de la Sarthe**LA SARTHE**

Le magazine d'information du

Conseil général de la Sarthe

Hôtel du Département

72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Mission de l'information et de la communication • Impression / LÉONCE DEPRESZ / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 113 / Février 2010 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°113 FÉVRIER 2010.



Faure Herman en bref

Faure Herman jouit d'une notoriété internationale dans le domaine de la débitmétrie. La société fertoise fabrique des compteurs de haute précision pour la mesure de liquides et de gaz intégrant les technologies par turbine et ultrasons. L'industrie pétrolière et pétrochimique représente le gros de l'activité. L'industrie aéronautique assure aujourd'hui 20% de son chiffre d'affaires.

Faure Herman a rejoint depuis deux ans le périmètre d'Idex Corporation, un groupe américain basé à Chicago et qui pèse 5 500 salariés. L'entreprise sarthoise emploie pour sa part 92 salariés pour un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros annuels. 80% de ce volume financier est obtenu grâce à l'exportation de sa production à très haute précision. Faure Herman possède une filiale à Houston (USA) et propose des antennes commerciales sur tous les continents.

• Contact :
www.faureherman.com

Faure Herman à La Ferté-Bernard

Une destinée mondiale

A bientôt quatre vingt cinq ans, l'entreprise fertoise Faure Herman affiche la forme. Avec une croissance de 14% sur l'exercice 2009, ce grand spécialiste de la débitmétrie doit en majeure partie son succès à l'exportation de ses produits de haute précision aux quatre coins du globe.

Saviez-vous que les compteurs embarqués de l'illustre avion supersonique Concorde indiquant le débit des carburants étaient fabriqués en Sarthe, ou plus exactement chez Faure Hermann, installé en périphérie de La Ferté-Bernard ? Saviez-vous encore que l'entreprise sarthoise équipe aujourd'hui le fameux avion de combat français Rafale ainsi que le prestigieux Falcon de la firme Dassault ? Dans un domaine complètement opposé, c'est encore Faure Herman qui livre à l'état du Koweït l'ensemble des débitmètres de ses installations pétrolières. Ces quelques exemples suffisent à expliquer le "savoir-faire" inégalé de l'industriel sarthois dans des secteurs d'activités à fortes contraintes techniques : nucléaire, chimique, pharmaceutique, pétrolière, aéronautique, motoriste... Leader incontesté

sur le marché de la débitmétrie, Faure Herman réalise 80% de son chiffre d'affaires à l'international. "Effectivement, nous sommes de grands voyageurs. Car, si nos produits innovants sont conçus et fabriqués sur notre site de La Ferté-Bernard, nous sommes très présents chez nos clients pour le montage du matériel mais aussi pour le service après-vente" a rappelé Laurent Claisse, qui dirige l'entreprise, à Charles Somaré, conseiller général, lors d'une visite sur le site. "Nous allons accroître nos investissements notamment dans le domaine de l'ingénierie, du numérique mais également sur nos ateliers de productions fertoises" assure encore le dirigeant.

En attendant, la société Faure Herman compte bien accroître sa présence tant au sol que dans l'espace ou sous les mers aux quatre coins du globe.



Efilog à La Flèche

Sylvain Mignot en toute logistique !

Frappé par une restructuration dans l'entreprise qui l'employait, Sylvain Mignot décide de créer sa propre société à La Flèche. Aujourd'hui, ce jeune cadre ne regrette pas son choix. Efilog, primée lors du concours de Cap Création Sarthe, est bien née.

La Sarthe : Vous venez de vous lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. Comment en êtes-vous arrivé à cette décision ?

Sylvain Mignot : J'ai toujours démarré en bas de l'échelle. Puis j'ai, au fil du temps, régulièrement gravi les échelons. Je suis ainsi rentré comme simple manutentionnaire dans une entreprise locale. J'ai vite appris le métier et la direction m'a confié un poste de chef d'équipe avant de devenir cadre logistique. Lorsque l'entreprise a mis en place une restructuration, j'ai décidé de me mettre à mon propre compte dans le domaine de la logistique avec le soutien de mon ancien employeur. Voilà comment j'ai créé Efilog à La Flèche !

La Sarthe : Expliquez-nous comment fonctionne Efilog ?

Sylvain Mignot : Il faut savoir qu'en France, seules 12% des entreprises externalisent leur logistique contre 30% ou 40% en Allemagne. Il y a donc sur ce marché un fort potentiel. Alors comment fonctionne ce concept ? C'est très simple. Prenons l'exemple d'un produit vendu par Internet et dont les ventes sont en forte progression. 100 colis par jour à préparer et à envoyer, cela

représente un volume important à la fin du mois. C'est beaucoup de temps et d'énergie dépensés pour une PME. D'où le service que je propose avec Efilog : nous nous chargeons de tout : accueil des produits, préparation et expédition à partir de notre plateforme logistique qui s'étend sur 13 000 m² de zones de stockage. Enfin, nous sommes idéalement installés à La Flèche avec l'avantage de nous trouver à proximité de bassins d'activités importants que sont Le Mans, Angers et Tours.

La Sarthe : Vous venez d'obtenir un prix de 15 000 €, offert par le Conseil général lors de la 8^{ème} édition du concours Cap Création Sarthe. Vous ne pouvez rêver meilleure entame pour démarrer votre nouvelle activité professionnelle ?

Sylvain Mignot : C'est certain que ce prix va me permettre d'investir dans l'achat de nouveaux outils. C'est un formidable encouragement lorsque l'on se lance dans l'aventure de l'entreprise. Mais je compte bien atteindre rapidement mes objectifs : traiter entre 10 et 20 000 colis par mois. En fonction des résultats obtenus, j'espère pouvoir créer de trois à quinze emplois de manutentionnaires, gestionnaires de stock et comptables.



Cap Création Sarthe, les lauréats

C'est dans le cadre rénové du Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe que s'est déroulée la cérémonie du concours Cap Création Sarthe organisé par Carrefour Entreprise Sarthe avec le soutien du Conseil général. Cette année, 42 candidats avaient présenté leur dossier de création d'entreprise.

Placée sous le signe de l'ambition et de l'innovation, cette 8^{ème} édition a couronné trois jeunes entrepreneurs sarthois. Outre Sylvain Mignot (Efilog), le jury s'est laissé séduire par Dominique Guénaux pour la création d'UbiQuiet au Mans, Nicolas Guillard et Yohann Vanneau pour la création de Cristal Pack à La Ferté-Bernard. Les lauréats ont reçu des mains de Jean-Pierre Vogel, président de la Commission du Développement économique, de l'Emploi et de l'Aménagement du territoire au Conseil général, Charles Somaré, conseiller général et Alain Foret, président de Carrefour Entreprise Sarthe, un chèque de 15 000 euros offert par le Département. Enfin, cette cérémonie a été l'occasion de présenter aux chefs d'entreprise et partenaires économiques présents les efforts du Conseil général en faveur de l'insertion, proposés pour l'année 2010.





Uni Packaging à La Ferté-Bernard

Une croissance vite et bien emballée

D'une petite structure familiale, Uni Packaging, spécialisé dans l'emballage souple alimentaire et industriel, est devenu aujourd'hui un groupe indépendant de poids puisqu'il compte pas moins de cinq sites de production dont celui de Dubray Emballages, installé sur la zone départementale des Ajeux à La Ferté-Bernard.

Uni Packaging en bref

- Le groupe gère six sites de production à la pointe de la technologie : La Ferté-Bernard, Vendôme, La Rochelle, Averdoingt, Fontenay-le-Comte.
- 250 collaborateurs
- + de 250 millions de m² transformés
- 84 millions d'euros de chiffre d'affaires.

D'emblée, le bâtiment de l'entreprise Dubray Emballages impressionne par sa taille élevée. Un constat qui va de concert avec la progression de l'activité du groupe Uni Packaging dont il dépend. Inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général, Charles Somaré, conseiller général, Dominique Le Mèner, député et Jean-Carles Grelier, maire de La Ferté-Bernard, l'extension du site de production fertois répond, en effet, à une nécessité face à la croissance de ses activités. A La Ferté-Bernard, le groupe y fabrique des sacs et sachets neutres et imprimés, mais aussi des films thermoformables souples et rigides que l'on retrouve régulièrement enveloppant de nombreux produits sur les étales des magasins et grandes surfaces. " Notre volonté permanente est d'être proche de nos clients afin de comprendre

parfaitement leurs besoins et pouvoir leur proposer les solutions les plus adaptées. Ainsi, nous nous efforçons d'être un vrai partenaire dans les projets de développement de nos clients " devait souligner à cette occasion Franck Caresmel, pdg du groupe Uni Packaging qui déploie aujourd'hui sa toile en France mais aussi en Ecosse et en Irlande où il possède des bureaux commerciaux. Une belle réussite née du formidable essor d'une petite activité familiale. " *Nous nous appuyons sur un vrai capital humain, le professionnalisme de nos salariés, l'esprit d'équipe, l'écoute, l'implication et la réactivité "* soulignera encore Franck Caresmel avant d'inviter Roland du Luart à monter à bord d'un chariot filo guidé, dernier cri, pour mieux découvrir les hauteurs du nouveau bâtiment et l'irrésistible ascension du groupe Uni Packaging.



RD 300

Toujours plus de sécurité

Le Conseil général veille à la sécurité des usagers de la route. Tous les ans, le Département déploie de gros moyens financiers et humains pour améliorer et moderniser le réseau routier dont il a la charge à l'image de ceux réalisés sur la RD 300 entre Ballon et Mamers.

Venu constater sur place l'avancement du chantier, Jean-Pierre Chauveau, président de la Commission des Routes et Infrastructures du Conseil général, a tenu à rappeler les objectifs prioritaires de l'Assemblée départementale qui assure l'entretien de plus de 4000 kilomètres de routes. *“ Nous nous sommes fixés pour objectif de garantir aux usagers un réseau routier toujours plus performant et sécurisé. C'est pourquoi, nous finançons chaque année, un grand nombre de chantiers dans ce but précis ”.* Les travaux de modernisation de la voie départementale RD 300 à hauteur du hameau de Montrenault entre Mamers et Ballon en offrent un exemple concret. Le Conseil général vient en effet d'y achever un chantier d'envergure entre Courgain et

Montrenault. Le coût de cette opération s'élève à 380 000 €. Par ailleurs, Jean-Pierre Chauveau a précisé le contenu des nouveaux travaux sur plus de deux kilomètres entre le carrefour avec la route de Beaumont-sur-Sarthe et celle entre Lucé-sous-Ballon et Congé-sur-Orne. Le projet vise à élargir la route à 7 mètres, à renforcer les accotements, reprendre le carrefour avec la route de Beaumont-sur-Sarthe, rectifier le virage des Pâtis et déplacer le carrefour avec la route de Lucé-sous-Ballon. Le montant de ces travaux est estimé à 1,4 millions d'euros. Il s'agit de la première tranche des travaux de la RD 300 entre Ballon et Dangeul. Ainsi, d'ici le mois de juillet, c'est un peu plus de 25%, de ce qui restait à moderniser sur la RD 300 qui auront été réalisés.

Les travaux en bref...

• RD 308

Le Conseil général a réalisé d'importants travaux de renforcement sur les routes départementales RD 308, qui supporte près de 500 poids lourds par jour, et la RD 310. Concernant le premier axe, le chantier porte sur 2500 mètres de voies entre la RD 306 et la limite avec le département voisin du Maine-et-Loire. Le montant des travaux s'élève à 385 000 €. S'agissant de la RD 310, les travaux se sont prolongés sur 2800 mètres, entre les communes de Saint-Germain-sur-Sarthe et Coulombiers. Le coût du chantier atteint les 350 000 €. Les travaux pour ces deux chantiers ont consisté à reprofiler l'ensemble des chaussées, à réaliser un tapis général d'enrobé et à mettre à niveau les accotements.

• RD 3

La RD 3, localisée au Nord du département, relie les communes de Mamers et de Blèves, sur une distance d'environ 12 kilomètres. Son prolongement par la RD 4, dans le département de l'Orne, fait de cet axe un accès privilégié à la RN 12. Sinueux et possédant de faibles rayons de courbure, ce qui limite les distances de visibilité et ne garantit pas un bon niveau de sécurité aux automobilistes, la RD 3 a fait l'objet de travaux conséquents depuis quelques mois. Le coût des travaux, supportés par le Conseil général, s'élève à 2,6 millions d'euros.



SOFAME

Pionnier de la fabrication " durable "

L'entreprise Sofame de Sargé-lès-Le-Mans, fabrique des postes de travail ergonomiques. Mais pas n'importe comment, en éco-conception. Qu'est-ce que c'est ? De la conception au conditionnement du produit, Sofame respecte l'environnement et choisit des solutions " durables ". Un engagement récompensé par une marque NF Environnement apposée sur leurs produits.

A l'heure du lancement du PEDMA (Plan départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés) en Sarthe, et pour la semaine européenne de réduction des déchets, la Commission Environnement et Développement durable du Conseil général présidée par Fabienne Labrette-Ménager a tenu à souligner les efforts de la Sofame dirigée par Florence Bouchenoire en visitant les locaux de l'entreprise pionnière dans l'éco-conception et rare entreprise à détenir la norme NF Environnement.

" Je vous remercie de nous accueillir dans vos locaux. Nous souhaitons montrer qu'il n'y a pas que les particuliers qui doivent agir pour réduire les déchets. Et nous voulions insister sur l'éco-conception qui est l'avenir des entreprises de production " soulignait Fabienne Labrette-Ménager, en présence de Jean-Luc Fontaine et Michel Paumier membres de la Commission.

La Sofame peut se prévaloir de s'être lancée dans le combat pour l'environnement avant le mouvement actuel pour le développement durable. Dès 1984, l'entreprise sarthoise s'est souciée de

sa démarche environnementale en

n'utilisant que des matériaux recyclables.

S'en sont suivies de nombreuses étapes pour devenir une unité de production respectueuse de l'environnement : suppression de la peinture au plomb, tri sélectif intensifié, emballages en carton puis outils de production peu consommateurs et produits conçus pour l'économie des énergies et des matières premières.

Une nouvelle machine à découpe laser permet de mettre le plus de pièces métalliques possibles sur une seule plaque, limitant ainsi les chutes et donc les déchets. Autre exemple : les mobiliers sortent de l'usine en kit, dans des emballages compacts et recyclables, pour optimiser le chargement des camions.

" Nous tenons compte aussi de l'origine des matériaux issus par exemple de la gestion durable des forêts, nous contrôlons les substances utilisées, leur capacité à être recyclées. Nous limitons la consommation d'énergie des substances dangereuses pour l'environnement et la santé " explique Pierrick Gislot, directeur de la qualité et de l'innovation, l'un des cinq cadres qui ont repris la société en 1986.

" Les coûts des matières premières et de la fabrication peuvent paraître plus élevés, mais nous équilibrons la facture. Nous fabriquons plus simple et donc en utilisant moins d'énergie et de matières premières " se félicite-t-il.

La Sofame est seule sur son marché de l'ameublement professionnel à être dotée de la norme NF environnement (elle est le n°4 français dans le domaine du mobilier industriel).



Biodiversité

La flore de la Sarthe en page

Fruit d'un long travail collectif réalisé par le réseau des botanistes sarthois, L'Atlas de la flore sauvage du département de la Sarthe, qui vient de paraître aux éditions Biotope, traite de plus de 1500 espèces, et fait de la Sarthe le département français dont on connaît le mieux la biodiversité végétale.

Il a été écrit par Gérard Hunault et Jacques Moret, botanistes sarthois. La bible de la flore sauvage est parue cet hiver et répertorie toutes les plantes sauvages du territoire. Reliant le Massif armoricain au Bassin parisien, les collines normandes à la vallée du Loir, la Sarthe bénéficie d'une grande variété de paysages et d'une grande richesse floristique. Chaque plante dispose d'une fiche complète avec photographies, répartition détaillée sur le département, cotation de rareté, indications sur son statut de protection...

Le dernier inventaire des plantes sauvages réalisé par Ambroise Gentil datait de la fin du XIX^{ème} siècle (Inventaire général des plantes vasculaires de la Sarthe). Après plus de 10 ans de travaux de recherches et d'inventaire, 1376 espèces ont été observées et transcrites sur l'atlas dont 199 espèces nouvelles (depuis l'inventaire de Gentil). 149 espèces anciennement citées

n'ont pas été revues de nos jours et semblent disparues.

Ce livre, 6^{ème} des atlas de la Flore permet au moment où se produit une forte érosion de la biodiversité, une actualisation des connaissances sur l'état de la flore et d'adapter les directives de conservation.

Initié par le conservatoire national botanique du Bassin parisien et le muséum national d'histoire naturelle, via Gérard Hunault, l'auteur, l'atlas vient tout naturellement enrichir les actions engagées par le Conseil général autour des Espaces naturels sensibles et de la biodiversité. Le Département a donc soutenu la parution de cet ouvrage et en distribuera un à chaque collège sarthois.

Atlas de la flore sauvage du département de la Sarthe, Editions Biotope, Gérard Hunault et Jacques Moret, 66 €, 640 pages, Collection : Parthénope. Disponible en librairie et sur le site www.biotope.fr

Le Traité du Cormier

S'il est un arbre qui habite la mémoire des anciens de la Sarthe, c'est bien le Cormier, ou le Sorbier domestique aux nombreux usages. La Société d'Etude et de Protection de l'Environnement Nord et Est de la Sarthe s'emploie à retrouver la mémoire perdue de ces arbres qui ont accompagné la vie laborieuse de nombreuses générations de paysans. Fruit d'une longue enquête menée par ces bénévoles, l'ouvrage "Le Traité du Cormier" abondamment illustré, apporte des réponses inédites et surprenantes sur l'histoire et les usages de cet arbre. Il guidera les promeneurs le long des haies et chemins des campagnes et présentera les derniers cormiers remarquables de la Sarthe.

Le Traité du Cormier : usages, répartition dans la Sarthe, alentour et plus loin encore, SEPENES, Collection Arbres remarquables de la Sarthe, 200 pages, 19€. Disponible en librairie et sur le site www.sepenes.fr



Participez au Grand Prix du développement durable sur la biodiversité

Avant le 31 mars 2010, déposez votre dossier présentant votre initiative en faveur de la biodiversité dans votre jardin, à l'école, au sein de votre collectivité ou association.

Qui peut y participer ?

Tous les Sarthois dans ces catégories :

- Particuliers et associations
- Collectivités (communes, communautés de communes, pays...)
- Etablissements scolaires (maternelles, primaires, collèges, lycées, universités, grandes écoles)

13 500 € de prix :

3 prix par catégorie

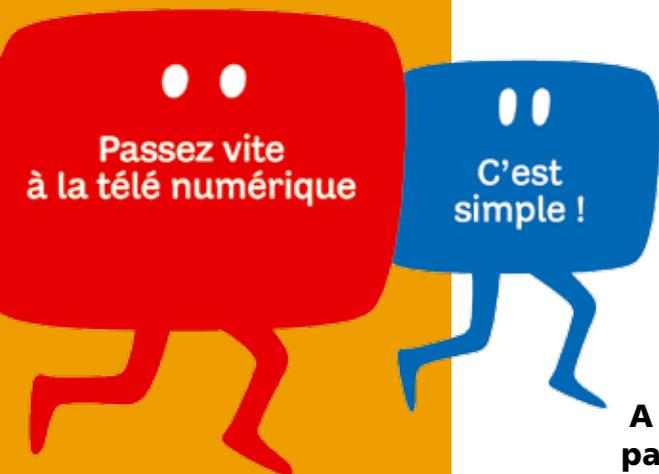
• 1er prix : 2000 €

• 2ème prix : 1500 €

• 3ème prix : 1000 €

Informations et inscriptions sur www.cg72.fr/developpementdurable

Le magazine du Conseil général



Télévision

La Sarthe passe au tout numérique

A partir du 18 mai prochain, le département de la Sarthe va passer à la télévision tout numérique. Outre la qualité d'image et de son, les téléspectateurs sarthois vont ainsi bénéficier de plus de chaînes. Que du plaisir en perspective !

Pour tout savoir

Pour plus d'information, le site internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel 0 970 818 818 ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h, sont à la disposition des téléspectateurs sarthois. Ils pourront ainsi tout savoir sur le passage au tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides accordées.

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé bleues et rouges de la campagne " tous au numérique ". Elles s'installent désormais chez vous car, à partir du 18 mai prochain, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal +, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique du petit écran. Tous les foyers sarthois devront cependant vérifier auparavant que leur installation est prête pour le numérique, au risque de ne plus recevoir la télévision au moment de l'arrêt de l'analogique. Il faut bien comprendre que seuls les foyers qui reçoivent actuellement les six chaînes historiques, et seulement ces six chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Aussi, pour continuer à recevoir la télévision après le 18 mai prochain, ces téléspectateurs vont devoir adapter leur installation à un mode de récep-

tion numérique à l'aide d'un décodeur TNT. L'Etat a prévu des aides financières, accessibles aux foyers exonérés de redevance, sous conditions de ressources. Ainsi une subvention de 25 € pour adapter son équipement est prévue et une aide à l'antenne de 120 € pour les foyers qui devraient en changer ou la réorienter. Par ailleurs, pour tous ceux qui ne seraient pas couverts par la TNT hertzienne, une aide à la parabole de 250 € pourra être accordée. Pour connaître la nature exacte des aides, il convient de se renseigner auprès du centre d'appel 0 970 818 818. Dans tous les cas, les foyers sarthois sont invités à garder leurs factures et les tickets de caisse en cas de remboursement. En attendant, sachez encore que certains foyers du nord-Sarthe recevront peut-être le tout numérique avant l'heure en raison de la proximité en Normandie d'un puissant relais de diffusion qui démarrera ses émissions avant le 18 mai.

Energies nouvelles

Mobilisation générale

Solaire thermique et photovoltaïque, bâtiment basse consommation, modes énergétiques alternatifs... Autant de nouveautés pour ceux qui souhaitent investir dans les énergies renouvelables. Face à ces interrogations et futurs investissements, Sarthe Expansion et l'Association des Maires et adjoints de la Sarthe ont organisé à l'abbaye de l'Epau une journée d'information pour éclairer et conseiller les collectivités territoriales dans leurs projets.



L'enjeu est de taille pour toutes les générations futures. Quelles techniques faut-il appliquer pour s'engager durablement dans les énergies renouvelables ? Comment faire le bon choix ? Quelles solutions les plus pertinentes et les plus efficaces faudra-t-il retenir pour assurer l'avenir ? Et les coûts ? Qui supportera les investissements conséquents que vont générer ces changements dans la vie quotidienne des Sarthois ? Et quels seront les enjeux pour l'économie locale ? Les interrogations des élus et techniciens locaux, ont trouvé des réponses concrètes grâce à l'intervention de spécialistes et ingénieurs du domaine de la construction. " Nous avons proposé 34 ateliers, animés par des experts, principalement des bureaux d'études d'ingénierie. Ces rencontres ont permis aux élus et techniciens des mairies et intercommunalités

d'obtenir des informations précises qui vont leur offrir les moyens d'accélérer la réalisation de leurs projets liés aux énergies nouvelles " souligne Louis-Jean de Nicolaÿ, président de Sarthe Expansion qui insiste sur l'importance de ce type d'initiative, organisée avec le soutien du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE). " C'est en allant à Fribourg en Allemagne visiter des habitations conçues à partir d'énergies renouvelables que nous nous sommes décidés à provoquer ces rencontres en Sarthe. Nous avons ainsi réuni des spécialistes du bâtiment, de la filière du bois et de l'environnement. Et les résultats sont positifs. Nous n'en sommes qu'au début du processus mais le mouvement est bien lancé " se félicite encore le vice-président du Conseil général.



La Sarthe prend les devants

Sur sa lancée, Sarthe-Expansion, présidée par Louis-Jean de Nicolaÿ, a programmé au mois de mai, une nouvelle opération d'envergure. Soutenue par François Fillon, premier ministre, " ENR Green " se présentera sous la forme d'une convention d'affaires et d'un congrès toujours sur le thème des énergies renouvelables. Cet événement se déroulera les 5 et 6 mai au Mans avec plus de 3000 rendez-vous d'affaire et de nombreuses conférences animées par de grands spécialistes de la question environnementale. Entrepreneurs, industriels et élus des collectivités territoriales y seront invités pour évoquer les enjeux des énergies renouvelables. Un sujet particulièrement sensible et d'actualité qui devrait, sans nul doute, attirer de nombreux participants.

• Pour tous renseignements :
Tél. : 02 43 57 43 02
contact@sarthe-expansion.com



Préparer l'avenir

La mise en œuvre d'une démarche de développement durable ne peut se réaliser sans associer toutes parties prenantes. C'est pourquoi Sarthe Habitat s'engage à travailler plus étroitement avec les professionnels du bâtiment en partageant leurs besoins respectifs pour mieux avancer ensemble. Cette démarche vise à céder progressivement la place aux exigences plus respectueuses de l'environnement notamment dans le domaine des matériaux utilisés. Là encore Sarthe Habitat s'emploie à montrer l'exemple comme c'est le cas dans le cadre de la démolition des tours de Champagné où la majeure partie des gravats et matériaux de tout type sont traités et recyclés.

Les locataires du parc de Sarthe Habitat seront également sollicités. Dès cette année, des actions d'animations ludiques en bas d'immeubles pour les adultes et enfants sur les thèmes de la maîtrise de l'énergie, de l'eau et du tri des déchets vont être mises en place.

Marcel-Pierre Cléach, président de Sarthe-Habitat

Construire un avenir durable

Sarthe-Habitat, qui a été créé en 1949 sur l'initiative du Conseil général, gère près de 14 000 logements sociaux répartis sur 180 communes. Une responsabilité que l'Office entend conforter dans l'avenir en s'appuyant sur une politique résolument axée vers le développement durable comme le confie Marcel-Pierre Cléach, président de Sarthe-Habitat depuis 1995, dans un entretien accordé à la rédaction du magazine La Sarthe.

La Sarthe : Quelles sont les grandes orientations que vous souhaitez voir mises en œuvre au cours des prochaines années ?

Marcel-Pierre Cléach : Nous devons continuer à engager Sarthe-Habitat en fonction de l'évolution de la situation du logement en Sarthe. Dans ce domaine, il n'y a pas de crise de logement sur notre territoire. Au contraire, nous avons des difficultés à résorber la vacance de certains logements anciens, et le secteur privé comprend plusieurs centaines de logements vacants. Notre effort principal doit porter sur la réhabilitation ou le renouvellement de notre patrimoine ancien en prenant en compte les obligations d'améliorations des performances énergétiques de l'ensemble du parc qui seront obligatoires dans les 20 prochaines années.

La Sarthe : Le développement durable sera donc au cœur de la future stratégie de Sarthe-Habitat ?

Marcel-Pierre Cléach : Absolument. Cette préoccupation recueille d'ailleurs l'assentiment des collaborateurs de Sarthe-Habitat qui ont choisi de placer le projet d'entreprise sous l'égide du développement durable, rejoignant ainsi les souhaits et les préconisations des pouvoirs publics au niveau national exprimés lors de la large réflexion engagée à l'occasion du Grenelle de l'environnement.

La Sarthe : Quelles seront vos axes d'intervention ?

Marcel-Pierre Cléach : Il s'agit en premier lieu de réduire ou de limiter les besoins énergétiques des bâtiments. Nous allons

également privilégier les énergies renouvelables, améliorer la gestion collective et individuelle de l'eau, mais aussi créer les conditions favorables au tri des déchets. Enfin, nous allons sensibiliser nos locataires aux comportements éco-responsables, dans leur propre intérêt d'ailleurs.

La Sarthe : En résumé, c'est un véritable défi que se lance Sarthe-Habitat pour l'avenir ?

Marcel-Pierre Cléach : Aujourd'hui les défis du développement durable nous attendent. Il nous faudra accroître encore la réactivité de l'entreprise pour y faire face et continuer, en même temps à contribuer, par la qualité de nos actions, à la cohésion sociale. Nous pourrions ainsi construire un avenir durable pour Sarthe-Habitat et pour les Sarthois, si nous restons bien conscients de nos responsabilités sociales, économiques et environnementales.



Insertion

Une plate-forme téléphonique pour faciliter la mobilité

Le manque de mobilité ne doit pas être un frein pour l'insertion ou le retour à l'emploi, c'est pourquoi le Conseil général a lancé sa " Plate-forme Mobilité 72 ". En un coup de fil au 0820 420 095, les bénéficiaires du RSA trouvent une réponse adaptée à leur besoin de déplacement : location de mobylette, TIS, permis de conduire, covoiturage...

La " plate-forme mobilité 72 " est un standard téléphonique géré par l'association l'Horizon en lien avec les 3 pôles ressources du département. Cette

Plateforme Mobilité 72 offre des réponses pour orienter les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et les professionnels vers l'offre existante de mobilité tant sur le plan matériel que financier (transport collectif, covoiturage, aides financières à l'acquisition de véhicules...).

Pour compléter les possibilités de transport, l'association l'Horizon en lien avec le Département vient de lancer une offre de location de voitures pour les personnes qui reprennent une activité professionnelle. Elle avait déjà mis en



place une auto-école spéciale, permettant aux personnes en difficultés sociale et financière de passer leur permis de conduire avec des programmes et des financements adaptés.

La plate-forme mobilité 72 n'a qu'un but : accompagner les personnes vers une mobilité autonome afin de favoriser leur accès à l'emploi et à la formation. Elle propose ainsi les différentes possibilités de mobilité et les modes de transports adaptés à la situation de chaque personne.

Cette plate-forme travaille avec les 3 Pôles ressources également financés par le Département. Ces 3 pôles ressources assurent une réponse départementale notamment en terme de formation et de location de deux roues.



**Appelez
la plate-forme
mobilité 72
0820 420 095**

- **POLE RESSOURCE CENTRE SARTHE,**
géré par l'association Carbur'emploi
02.43.72.85.71 –
06.26.53.58.32
- **POLE RESSOURCE Nord Sarthe,**
géré par la Mission Locale Nord Sarthe
02.43.97.87.65
- **POLE RESSOURCE Sud Sarthe,**
géré par l'association AISP
02.43.48.11.71



Esem : étudiants étrangers cherchent familles sarthoises

Brigitte Bedouet, présidente d'Echanges Sarthe étudiants du monde (Esem), se réjouit du succès de sa jeune association. Créée en octobre dernier, l'Esem compte en effet 208 adhérents, soit 126 étudiants étrangers et 82 familles sarthoises mis en relation via l'association et le service des relations internationales de l'Université du Maine.

" Il y a une forte demande de étudiants en la matière. 24 d'entre eux n'ont d'ailleurs toujours pas trouvé de famille relais ", regrette Brigitte Bedouet. Par " famille relais ", la présidente n'entend pas un hébergement mais un contact toutes les quatre à six semaines au cours duquel les familles invitent leur étudiant à visiter un site touristique, faire la cuisine, jardiner, randonner, etc. Autant d'activités qui permettent aux jeunes de s'initier à la culture française mais aussi de ne pas se sentir isolés. " La majorité des étudiants sont originaires de Chine, d'Afrique du nord ou d'Afrique noire et n'ont donc pas la possibilité de rentrer chez eux régulièrement ". Entre découverte et échange culturel, l'Esem a encore de beaux jours devant elle.

• Contact :
Tél. : 02.43.14.25.33
esem72@ymail.com

Parents isolés

Le RSA pour les parents seuls

Depuis le 1^{er} juin 2009, l'Allocation Parent Isolé (API) est devenu un Revenu de Solidarité Active (RSA). Ainsi, les parents aux revenus modestes ou sans emploi, vivant seuls avec leurs enfants peuvent prétendre à une aide du Conseil général. C'est le cas de Charlotte et de Marie.

" C'est un complément de revenu avantageux, surtout quand on travaille " commente Charlotte en emploi tremplin dans une administration. " Je perçois 166 € en plus de mon salaire de 864 € depuis que ma fille à 3 ans. Avant quand je ne travaillais pas, je touchais 640 €".

1700 sarthois vivant seuls avec leurs enfants, célibataires, séparés, divorcés ou veufs bénéficient du RSA qui remplace désormais l'ancienne Allocation Parent Isolé (API).

Le Revenu de Solidarité Active versé par le Conseil général depuis juin 2009 aux anciens allocataires du RMI et désormais aux travailleurs pauvres s'adresse également aux parents isolés qui ont de faibles ressources, inférieures à un revenu garanti.

Celui-ci est calculé pour chaque foyer et varie en fonction de la composition familiale, des ressources et du mode de logement. Si la famille n'a pas d'activité professionnelle, un barème en fonction du nombre de personnes et un forfait logement le déterminent.

Une personne seule avec un enfant âgé de 2 ans à charge ayant une activité professionnelle dont le salaire est de 300 € par mois perçoit environ 480 €. Marie a une petite fille de 1 an et travaille depuis peu dans un centre de vaccination en Sarthe. En plus de son revenu de 700 € pour 22h par semaine, elle perçoit ainsi 400 €.

Comme les autres bénéficiaires du RSA, les parents isolés soutenus par le Conseil général entrent ainsi dans un parcours personnalisé de retour à l'emploi. Ils peuvent ainsi prétendre à des emplois aidés comme c'est le cas pour Charlotte et Marie.

" Comme je suis bénéficiaire du RSA, j'ai trois mois de travail et trois mois de formation " explique Marie. Grâce au parcours personnalisé, le Conseil général met un vrai pied à l'étrier aux bénéficiaires RSA pour réintégrer complètement le monde du travail.

" A l'avenir ? J'aimerais travailler dans une mairie. Ça me plairait vraiment " espère Marie, la jeune maman. Pour Charlotte, l'objectif " c'est de sortir du dispositif RSA ". Elle fera sa formation en ressources humaines. Grâce au RSA, le projet professionnel qu'elle espérait depuis 3 ans va pouvoir se réaliser.



■ www.cg72.fr, rubrique Emploi
Service Emploi et Insertion
1 rue des Résistants Internés
72072 LE MANS Cedex
Tél. : 02.43.50.66.00

Dépistage du cancer

Le GEMS 72 mobilise

Le dépistage constitue un outil essentiel dans la lutte contre le cancer. Il connaît actuellement un développement important, grâce notamment à la mobilisation des professionnels de santé, de la population et des acteurs institutionnels à l'exemple du Conseil général qui soutient depuis vingt ans, l'association GEMS 72, placée en première ligne pour mener le combat en Sarthe.

Le dépistage organisé du cancer du sein fonctionne depuis 1989 en Sarthe. Il est géré par l'association GEMS 72, présidée par le Docteur Rémi Charles. Cette structure est financée par l'Assurance Maladie, l'Etat, le Comité départemental de la ligue contre le cancer et les collectivités locales dont le Conseil général. " *Nous étions un département pilote en France. A l'époque, notre première campagne de sensibilisation avait été bien perçue par la population* " souligne Nicole Moutarde, médecin du GEMS 72. Vingt ans après, le GEMS 72 ne baisse pas la garde, bien au contraire. Tous les deux ans, l'association mène campagne sur le terrain. Un travail de longue haleine qui porte ses fruits. " *Le taux de dépistage en Sarthe figure parmi les plus élevés en France avec un pourcentage supérieur à 60 %.* Dans le détail, l'an dernier nous avons

procédé à 26 500 dépistages pour le cancer du sein " poursuit le médecin. Sachant que la population visée est âgée de 50 à 74 ans, la mobilisation est forte. Et c'est primordial. En France, chaque année, 42 000 nouveaux cas de cancer du sein sont déclarés. Cette action de santé publique, le GEMS 72 l'étend désormais également au dépistage du cancer du côlon-rectum. " *Nous venons d'achever notre première campagne. Nous allons engager un second volet de cette intervention. En Sarthe, 158 000 personnes sont directement concernées. Or, sachez que 37 000 cas nouveaux sont déclarés en France avec, rappelons-le, un taux de mortalité de plus de 16 000 décès par an* " fait observer Nicole Moutarde. C'est pourquoi le GEMS 72 est plus que jamais en première ligne pour combattre ce fléau qu'est le cancer.

GEMS 72
17, rue Edgar Brandt
Le Mans
Cancer du sein :
Tél : 02 43 50 77 77
Email : gems72@magic.fr



© J.F. Boen

Folie et Psychiatrie en Sarthe

Au XIX^{ème} siècle, la ville du Mans a été l'une des premières en France à accueillir un établissement public de soin des aliénés. Classé monument historique, le site, situé derrière la gare SNCF, cessera toute activité en 2011. En effet, au cours de ces dernières années, une reconfiguration globale s'est amorcée qui se traduit notamment par la transformation en cours du Centre Hospitalier Spécialisé de la Sarthe, dont le conseil d'administration est présidé par Roland du Luart. C'est l'occasion choisie pour se pencher sur deux siècles d'histoire de la psychiatrie. De nombreuses manifestations vont être ainsi organisées, avec le concours du Conseil général. Elles permettront notamment de mieux comprendre l'histoire de la folie, et de la psychiatrie à travers des journées d'études, des projections de films, une exposition itinérante et un livre constitué des écrits des patients, des paroles des soignants et d'archives. Des conférences, débats et visites compléteront ces manifestations.

Programme :
www.histoire-psy.univ-lemans.fr
 Contact : 02 43 43 51 43.

Le magazine du Conseil général



SAINT-CALAIS

La convention de développement local du Pays Calaisien est la première de la Sarthe sur la période 2009-2012. Elle permet aux Communautés de communes de mettre en œuvre des projets porteurs pour le développement de leur territoire. Le Département apportera son soutien financier à hauteur de 443 251 €. La principale dotation sera affectée à l'étude de faisabilité et à la construction de la future école de musique de Saint-Calais. Les

autres dotations calculées sur le nombre d'habitants serviront à des opérations dans le domaine de l'économie, de l'environnement, de l'agriculture, de la culture, du patrimoine et du sport... Roland du Luart, président du Conseil général est venu signer cette première des 21 conventions à venir entre 2009 et 2012 avec Jean-Loup Hermand, président de la Communauté de communes du Pays Calaisien et aux côtés de Michel Letellier, conseiller général.

LE MANS EST-VILLE

Véronique Rivron, conseiller général a inauguré aux côtés de Jean-Claude Boulard, maire du Mans, Marietta Karamanli, député et Jacqueline Pédoya, conseiller général, les nouveaux locaux de l'association Femmes Relais Sarthe au Mans. Celle-ci a été créée en 2007. Elle a pour objet l'intégration sociale et culturelle des femmes et de leurs familles et de contribuer à l'amélioration des relations interculturelles. Elle assure également le lien entre les personnes suivies par l'association et divers organismes (CAF, Secours populaire, Mission locale, services de santé...). Ses bureaux sont à usage des professionnels dans le but d'y accueillir les personnes concernées, d'établir avec elles un certain nombre de démarches et de contacts et de les orienter vers les structures adéquates. Installée rue d'Autriche au Mans, l'association, aidée par le Conseil général, est composée de trois médiatrices, d'une animatrice, d'une secrétaire, d'une coordinatrice et d'une directrice. Véronique Rivron a, pour sa part, félicité l'association et ses membres pour ces différentes initiatives qui facilitent les échanges entre les personnes.

BOULOIRE



Dans la foulée de celle de Thorigné-sur-Dué, Michel Paumier, conseiller général, Christophe Counil, président du Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des gens du voyage, Marietta Karamanli, député et Jean-Marie Bouché, maire de la commune ont inauguré l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Bouloire. Celle-ci répond à toutes les conditions optimales d'accueil. Sa réalisation représente un investissement total de 198 211 € avec la participation du Conseil général à hauteur de 85 368 €.

LE MANS SUD-EST



Au collège Vauguyon du Mans, la cuisine du restaurant scolaire a été complètement refaite tandis que les installations électriques et informatiques ont été mises en conformité. Des travaux assurés et financés en totalité par le Conseil général. Un nouveau self était nécessaire à l'évolution des normes en matière d'hygiène. La restructuration de la demi-pension permet de servir près de 200 repas chaque midi, préparés sur place. Roland du Luart, président du Conseil général, Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports et André Grasset, principal ont visité les nouvelles installations en présence de Christophe Counil, conseiller général et Marietta Karamanli, député.



LA SUZE-SUR-SARTHE

Le foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes de Roëzé-sur-Sarthe a accueilli ses 23 résidents. Il offre 29 places dont deux en accueil temporaire pour des personnes de 50 ans environ. Le Foyer occupationnel a été appelé Maurice Dachary en mémoire du médecin et ancien président de l'A.P.A.H.J Sarthe. Roland du Luart, Président du Conseil général, accompagné de Nicole Agasse, vice-présidente de la Commission Solidarité, Gérard Saudubray, conseiller général et Michel Bonhomme, maire, lors de l'inauguration, a confirmé que *« le handicap est une priorité de l'Assemblée départementale. Nous y consacrons 37 millions d'euros par an. 546 places d'accueil pour les personnes en situation de handicap étaient programmées cette année, nous en avons réalisé 594 »*. Le Conseil général finance la totalité des prix de journée de ces résidents soit près de 142 € par jour et par personne.

MONTMIRAIL



Entouré des membres de l'association Mons Mirabilis et de son président Samuel Fortin, Dominique Le Mèner, vice-président du Conseil général, a présenté le livre *« Montmirail au début du 20^e siècle »*. Au travers de petites histoires et d'anecdotes, cet ouvrage dresse le portrait de Montmirail au début du siècle dernier. Plus de 100 photos et cartes postales anciennes illustrent les rues et les environs de la petite cité de caractère. Créé à partir d'un texte de Maurice Lechâble, ce livre permet de découvrir plusieurs faits inconnus ou oubliés de cette commune au charme médiéval. L'ouvrage, édité par l'association Mons Mirabilis en octobre 2009, permettra ainsi de valoriser un lieu chargé d'histoire du département.

LE MANS NORD-CAMPAGNE

Cela faisait plus de 50 ans que la nouvelle prison du Mans était attendue. Inaugurée par le Premier ministre, François Fillon, Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux, Roland du Luart, président du Conseil général, Dominique Le Mèner, Marcel Pierre Cléach, Jean-Pierre Chauveau, vice-présidents et de nombreux élus, la maison d'arrêt des Croisettes est étendue sur 21000 m² à Coulaines. Détenus pour la plupart à la Maison d'arrêt du Vert Galant datant du XIX^e siècle, les 400 prisonniers du Mans et d'Alençon vivront ainsi dans des conditions décentes. Un quartier des arrivants, un cahier électronique de liaison, la télé-médecine et les locaux lumineux sont autant d'atouts de la

prison des Croisettes qui feront de la détention un *« chemin vers la réinsertion »* comme le précisait le Premier ministre. La douche et les toilettes individuelles par cellule participent également aux conditions de vie digne des détenus.



MONTFORT-LE-GESNOIS

Située rue du Mans, sur la RD 323, à l'entrée de la commune de Saint-Mars-la-Brière, l'opération menée par Sarthe Habitat a consisté en la création de 4 logements accolés : deux T3 et deux T4 avec garage indépendant. Ces quatre maisons de ville constituent les premiers bâtiments le long de la nationale dans le plan de restructuration du centre-bourg. La difficulté de cette opération a résidé dans sa proximité avec la route départementale et le problème acoustique important

à prendre en compte. Plusieurs options ont ainsi été mises en œuvre pour garantir un confort maximum pour les locataires. Par exemple, les vitrages et les revêtements de murs sont des produits spéciaux contre les vibrations et les bruits. Marcel-Pierre Cléach, président de Sarthe Habitat, Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois ont inauguré ces logements aux côtés du maire Claude Drouaux et des premiers locataires.





BEAUMONT-SUR-SARTHE

Désormais doté d'un restaurant scolaire flambant neuf, inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général, en présence de Fabienne Labrette-Ménager, député, Jean-Marie Geveaux, président de la Commission Education, Formation, Jeunesse, Sports et Transports, François Robin, président de la Communauté de communes du Pays Belmontais et Jean-Pierre Rossard, conseiller général, le collège

Le Joncheray à Beaumont-sur-Sarthe bénéficie de conditions idéales pour assurer la restauration des élèves. Un changement que les collégiens, professeurs et le personnel de l'établissement, apprécient. Près de 266 repas sont servis par jour. C'est en augmentation par rapport aux années précédentes. Le montant des travaux, financés par le Conseil général s'élève au total à 1 394 000 €.

CONLIE

Implantée dans un bâtiment existant qui a fait l'objet de nombreuses transformations pour permettre l'installation de ce service, la nouvelle médiathèque de Conlie a été inaugurée par Pierre Hellier, vice-président du Conseil général, Fabienne Labrette-Ménager, député, Patrick Delpech, vice-président de la Région, François Robin, président du Pays de la Haute Sarthe et Raoul Marteau, maire de la commune. Cet espace culturel, ouvert à tous, est structuré autour de plusieurs espaces : jeunesse, ado et musique, romans et le " kiosque ". *" Il présente également deux particularités, je veux parler de la cave voûtée, lieu dédié aux opérations d'animation et qui est surtout accessible à tous les publics, et du patio dans lequel il sera agréable de se rendre par beau temps "* a souligné Pierre Hellier, impressionné par la qualité de cette nouvelle médiathèque de Conlie qui a reçu les précieux conseils et l'aide de la Bibliothèque départementale de la Sarthe. Le coût des travaux s'élève à 547 537 € avec une subvention de 131 434 € de la part du Département.

MALICORNE-SUR-SARTHE



La commune d'Arthezé a inauguré à la fin de l'année 2009 sa nouvelle salle des fêtes communale. Plus claire, spacieuse et fonctionnelle, elle a remplacé l'ancien bâtiment de l'école, transformé en salle des fêtes mais devenu trop vétuste. Pour un investissement de 360 000 € soutenu par le Conseil général à hauteur de 10 %, les Arthézéens et les habitants des communes avoisinantes pourront profiter de ce nouvel équipement pour de multiples activités associatives ou familiales. Chantal Albagli, vice-président du Conseil général, Marc Joulaud, député, Guy-Michel Chauveau, président de la Communauté de communes du Pays Fléchois, Jean-François Houssin, sous-préfet de La Flèche et le maire Pierre Bihoreau ont coupé le traditionnel ruban et profité d'un concert inaugurant ainsi la salle en musique.

SARTHE

Cela fait 11 ans que le Conseil général et la Délégation départementale des Vieilles Maisons Françaises s'unissent pour mettre à l'honneur les efforts de propriétaires privés sarthois pour la sauvegarde et la restauration de leurs demeures de caractère. Cette année, deux lauréats ont reçu les félicitations de Véronique Rivron, présidente de la Commission de la Culture et du Tourisme. Il s'agit du propriétaire du château de la Faverie, situé à Beaumont-Pied-de-Bœuf pour les travaux réalisés sur la charpente et la couverture en méthode traditionnelle avec taille de pierre et travaux de maçonnerie sur les douves et le pavillon et celui du château de Dobert, ancien manoir du XV^e siècle situé à Avoise pour la restauration de la façade principale. Les deux lauréats sont ainsi récompensés d'un montant de 2000 € pour les qualités architecturales des restaurations engagées.



BOULOIRE



Il y avait de l'émotion dans la salle des fêtes de Thorigné-sur-Dué à l'occasion de l'Assemblée générale des Logis de France qui célèbre son 60^{ème} anniversaire. C'était en effet la dernière présidence de Jacques Binoist à la tête de ce mouvement en Sarthe. Une belle sortie pour ce restaurateur qui a, durant sa longue carrière, œuvré avec passion et efficacité en faveur de la promotion du tourisme en Sarthe. Chaleureusement félicité par Roland du Luart, président du Conseil général, Véronique Rivron, présidente de la Commission de la Culture et du Tourisme, Michel Paumier, conseiller général et Jean-Claude Godefroy, maire, Jacques Binoist a notamment dirigé pendant 30 ans l'association des logis de la Sarthe dont le siège est domicilié depuis 1960 au Comité Départemental du Tourisme. " Vous avez œuvré avec talent pour fédérer les énergies et parvenir à construire cette formidable chaîne dont chaque maillon participe à l'image d'une France où la qualité de sa gastronomie et le charme de ses hôtels-restaurants ne sont pas un vain mot " a rappelé Roland du Luart. Un hommage appuyé auquel tous les participants de cette assemblée se sont unis en lui adressant de longs applaudissements.

PONTVALLAIN

La commune de Mansigné disposait d'un bâtiment près de l'école maternelle composé de deux logements de fonction destinés aux enseignants. Vacant depuis de nombreuses années, ce bâtiment se dégradait. Aussi la municipalité a-t-elle décidé de le réhabiliter pour accueillir une bibliothèque et un espace périscolaire. Inauguré par Béatrice Pavy, député, Gérard Véron, conseiller général, Jean-François Houssin, sous-préfet et Jean-Yves Boudvin, maire de la commune, cet espace culturel, soutenu par la Bibliothèque départementale de la Sarthe, a la particularité d'être intégré dans un réseau de bibliothèque avec Cérans Foulletourte, Yvré-le-Polin, Saint-Jean-de-la-Motte et Pontvallain. Ce réseau met à la disposition de ses usagers un

catalogue des collections disponibles sur internet et une tarification unique. Le coût des travaux s'élève à 386 150 €. Les personnalités ont également profité de leur présence pour couper le ruban tricolore devant l'école primaire qui vient de bénéficier d'une extension avec la construction de deux salles de classes.



LE MANS NORD-CAMPAGNE

Pour la première fois depuis les lois de décentralisation, au collège du Plateau au Mans, c'est un bâtiment neuf pour la restauration scolaire qui a été construit. En novembre 2005, un incendie avait détruit en totalité la cantine du collège. La reconstruction totale de la demi-pension de 397 m² permet de servir près de 195 repas par jour en liaison froide. Les repas sont fabriqués puis livrés par le Collège Alain Fournier et réchauffés sur place. " C'est un investissement conséquent que la collectivité départementale a

réalisé pour le collège du Plateau, près de 1,3 M€. Nous considérons qu'il est essentiel que nos collégiens évoluent dans de bonnes conditions de scolarité y compris pour leur pause déjeuner. Ainsi, en plus de chercher la qualité dans les assiettes, le Conseil général rénove les demi-pensions. " a rappelé Roland du Luart, président du Conseil général, accompagné du président de la Commission de l'Éducation, Jean-Marie Geveaux, de Dominique Le Mèner, vice-président et d'Alexis Bruneau, principal, lors de l'inauguration des locaux.



Concerts

MUSIQUES À OUIR



En coproduction avec l'Europa Jazz Festival et dans le cadre d'une tournée nationale, la Campagne des Musiques à Ouir présentera " Les Etrangers Familiers ", un spectacle sonore et visuel autour du répertoire de Georges Brassens, réinterprété avec liberté et fantaisie. Avec Loïc Lantoine et Eric Lareine. Mardi 9 février, à 20h30. Salle Jean Carmet, à Allonnes. Tarif : de 10 à 14€. Informations complémentaires sur www.lexcelsior.fr.

KOLEKTIF ISTANBUL



© D. Thélier

Dans le cadre de la saison de la Turquie en France, le Kolektif Istanbul met à l'honneur les musiques traditionnelles des minorités turques d'Europe Orientale au travers d'instruments tels que la flûte kaval, le luth baglama ou encore la cornemuse gayda. Avec, au chant, Asli Dogan. Samedi 27 mars, à 20h30, séances scolaires les 25 et 26 mars. Centre culturel Joël Le Theule, à Sablé-sur-Sarthe. Tarif : 7€ (plein), 5,50€ (réduit), 4,50€ (moins de 12 ans). Contact : 02.43.62.22.22.

FESTIVAL D'ACCORDÉON DE MULSANNE

Pour la 26^{ème} année consécutive, Mulsanne accueillera le festival d'accordéon de la Sarthe. Le plus ancien festival de France vise notamment à promouvoir les jeunes accordéonistes. Avec Jérémy Lafon. Dimanche 7 mars, de 12h à 19h30, à Mulsanne. Tarif : 18€ (plein), 15€ (réduit). Contact : 02.43.77.06.26 ; festivalnationalaccordeon@noos.fr.

KARIM GHARBI & DIANE 7



A l'occasion de la 16^{ème} édition du festival Le Mans Cité Chanson, Karim Gharbi et Diane 7 se produiront à Sargé-lès-Le-Mans. Du jazz à la musique populaire, Karim Gharbi et son trio de musiciens explorent le matériau musical et sonore " au service d'une poésie où la musique et les mots forment un tout indissociable ". Aussi à l'aise au chant, qu'au piano et à l'accordéon, Diane 7 livre au public un répertoire de textes choisis pour leur sens et leur poésie, accompagnée par Josuah à la guitare et au violon. Vendredi 5 mars, à 20h30. Espace culturel Scelia, à Sargé-lès-Le-Mans. Tarif : 11€ (plein), 8€ (réduit). Gratuit pour les moins de 12 ans. Contact : 02.43.76.38.50 ; www.lemanscitechanson.com.

Sorties

TANGO ARGENTIN



© C. Samson

L'histoire du Tango d'Astor Piazzolla ", de la compagnie Meditango, met à l'honneur l'œuvre du maître du tango argentin. Musique et danse se mêlent la voix off du compositeur et à des images inédites de sa vie. Jeudi 11 mars, à 20h30, salle Coppélia, place Mendès France, à La Flèche. Tarif : 25€ (plein), 21€ (réduit/abonné), 17€ (abonné/adhérent). Contact : 02.43.94.08.99 ; www.ville-la-fleche.fr.

ATELIERS DU CAUE

Tout au long de l'année, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe organise des ateliers pratiques d'une demi-journée autour de la maison et du jardin, ouverts à tous. Le prochain aura pour thème : " Le plessage ou comment tresser une haie ". Une technique traditionnelle de taille des haies qui peut continuer à faire vivre un écosystème tout en offrant une réponse adaptée à l'architecture des jardins contemporains. Vendredi 12 mars, de 14h à 17h. Tarif : 5 €. Contact : 02.43.72.35.31 ; www.caue-sarthe.com.



ROMÉOS ET JULIETTES

Le chorégraphe Sébastien Lefrançois revisite l'œuvre mythique de William Shakespeare en ballet hip-hop. La musique électronique se superpose à la musique symphonique originale pour coller à la virtuosité de la danse. Samedi 6 mars, à 20h30, centre culturel Joël Le Theule, à Sablé-sur-Sarthe. Tarif : 7€ (plein), 5,50€ (réduit), 4,50€ (moins de 12 ans). Contact : 02.43.62.22.22.

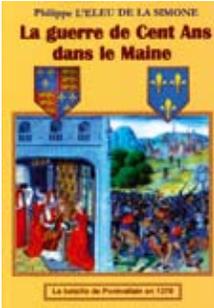
PAULO



Après avoir attiré près de 4.000 spectateurs la saison passée, Paulo revient une fois par mois sur la scène sarthoise avec son spectacle humoristique " A travers champs... ". Entre réalisme et nostalgie, son one man show raconte la vie des gens de la terre et saura séduire toutes les générations. Jusqu'au 19 juin, au Palais des Congrès et de la Culture, au Mans. Tarif : 20€ (plein), 18€ (groupe et CE). Contact : 02.43.43.59.65 ; www.lemans-congrès.com.

Ouvrages

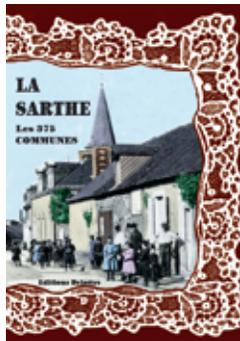
LA GUERRE DE CENT ANS DANS LE MAINE



En rappelant le contexte national d'une guerre qui a duré 116 ans, " La Guerre de cent ans dans le Maine " plonge le lecteur dans l'histoire locale. Juriste de formation passionné d'histoire, Philippe L'Eleu de La Simone signe là le premier ouvrage d'une trilogie : le second sera consacré aux guerres féodales et le troisième aux guerres de religion. Prix de vente : 18,90€.

LA SARTHE, LES 375 COMMUNES

Paru aux éditions Delattre en novembre dernier, " La Sarthe, les 375 communes " dresse un portrait de chaque commune du département, de la plus petite à la plus grande. Les sites touristiques et les manifestations actuelles côtoient les faits historiques, les éléments du patrimoine et les personnages marquants. Le tout est illustré de photos récentes et de cartes postales anciennes. Editions Delattre. Prix de vente : 39€.



Expositions

SALON FEMMES... TOUJOURS



L'association Balades Artisanales basée à Château-du-Loir organise une exposition dédiée aux femmes. Accessoires, textile, soins du corps etc. seront mis à l'honneur par plus de 30 artisans professionnels. Vendredi 27 février de 14h à 20h et samedi 28 février de 10h à 19h, à la salle Paul Courboulay, au Mans. Entrée libre. Contact : René-Alain Cholet (président de l'association) au 02.43.44.35.76.

LES MURS MURMURENT

Le Carré Plantagenêt, musée d'archéologie et d'histoire du Mans, accueille jusqu'au 4 avril une exposition intitulée " Les murs murmurent, graffitis gallo-romains ". Reflet du quotidien de la société antique, cette exposition itinérante a été conçue et réalisée par le musée romain de Lausanne-Vidy. Contact : 02.43.47.46.45, musees@ville-lemans.fr.



Théâtre

PRINCESSE K

" C'est l'histoire d'une jolie princesse qui vit dans un joli château entouré d'une jolie forêt dans un joli pays avec des gens sympas ". Ainsi commence ce conte du Bob Théâtre où le spectateur découvrira qui est le traître, assoiffé de pouvoir, qui se cache au sein de la famille royale. Mis en scène et interprété par Denis Athimon. À partir de 7 ans. Vendredi 12 février, à 21h, salle Jean Carnet, à Allonnes. Tarif unique : 6€. Contact : 02.43.83.42.25.

WAFF !

Les 2, 3, et 4 mars prochains, l'Espace culturel Henri Salvador, à Coulaines, accueillera le théâtre du Copeau, venu tout droit de Belgique pour présenter " Waff ! ". Ce spectacle musical de 45 minutes met en scène Eddy qui a commandé un grand chien avec des poils pour son anniversaire. À partir de 3 ans. Séance tout public mercredi 3 mars, à 15h. Séances réservées aux scolaires mardi 2 et jeudi 4 mars, à 10h et à 14h30. Tarif : 5,50€ (tout public), 3,30€ (scolaire). Contact : 02.43.74.35.10.

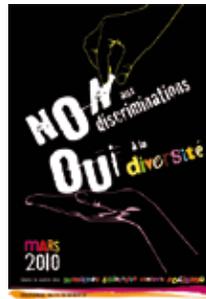


UN LONG BAISER SUCRÉ

Les choux ? Les roses ? Les cigognes ? Et pourquoi pas les petites abeilles ?... J'étais où avant d'être né ? La compagnie Exodus pose la question des origines au jeune public. À partir de 5 ans. Mardi 9 mars, à 18h, mercredi 10 mars, à 16h, jeudi 11 mars (séance scolaire), à 10h et 14h30 et vendredi 12 mars, à 20h30. Espace culturel Scélia, rue Didier Pironi, à Sargé-lès-Le-Mans. Tarif : 4€. Contact : 02.43.76.38.50 ; www.compagnie-exodus.fr.

Solidarité

SEMAINES D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME



Composé d'une quarantaine d'associations, de structures socio-éducatives et de collectivités territoriales, le collectif d'éducation à la citoyenneté et à la diversité 72 organise une série de manifestations en Sarthe à l'occasion des semaines d'éducation contre le racisme. Ces actions à vocation éducative et/ou culturelle visent à sensibiliser le public et à lutter contre toute forme de discriminations.

Tout au long du mois de mars. Programme disponible auprès de la ligue de l'enseignement/FAL 72 : fal72culture@laligue.org ; 02.43.39.27.27.



Tournoi international des Petits Coqs du 19 au 22 avril

Le succès va grandissant pour le tournoi de tennis des 11 ans organisé depuis trois ans par l'Union Sportive du Mans - Tennis. A tel point qu'il n'y a pas assez de places pour honorer toutes les demandes venues de l'étranger.

Du 19 au 22 avril, le complexe de l'USM accueillera 64 filles et garçons nés en 1999 pour un tournoi de niveau international. Les meilleurs français et françaises venus de tout le territoire seront bien sûr tous de la partie. Seront opposés des joueurs de talents venus du Canada, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne ou de Colombie. Au final, c'est un tableau de 1^{er} ordre qui sera affiché pour la compétition.

Le Conseil général qui soutient l'épreuve accueillera les enfants le mercredi soir pour une visite de l'abbaye de l'Epau.

<http://nationalpetitscoqs.free.fr>

LA SARTHE

Squash

Deux clubs très actifs

Le département compte deux clubs de squash basés au Mans et à Coulaines. Avec un pôle espoir au lycée Sud et le plus titré des clubs français, les conditions d'accueil sont idéales pour s'initier au squash en Sarthe. Avis aux amateurs !

“ Dès la première partie, on peut se faire plaisir en squash, si on joue avec quelqu'un de son niveau ” prêche Nicolas Gilleron le jeune président du Squash des Cèdres au Mans. Lui-même a joué pour la première fois à 25 ans et reconnaît avoir eu un “ coup de foudre ” pour ce sport de raquette facile d'accès qui peut se révéler tactique et technique.

Son confrère président du club des Jeunesse Sportives de Coulaines, Pascal Pottier le confirme. “ Avec une balle qui rebondit, on s'amuse tout de suite. ”. Reste que ce sport souffre d'un déficit de communication. Pourtant les deux présidents s'accordent à dire qu'ils souhaiteraient gonfler leurs rangs et initier de plus en plus de joueurs. A Coulaines, le projet de création d'une école de squash est toujours d'actualité, un moniteur entraîne déjà les adultes. En attendant, le premier open organisé en 2009 par ce jeune club créé en 1992 a été un vrai succès, l'encourageant à renouveler l'expérience dès octobre prochain. Et pour les pratiquants

“ loisir ”, le tournoi interne des 3 Vallées, dimanche 21 mars 2010, permettra à chacun de goûter à la compétition.

Si le Squash des Cèdres accueille volontiers les débutants sur ses 11 cours, il n'a pas de difficulté à attirer aussi l'élite. Avec 4 équipes en nationale dont une équipe féminine au plus haut niveau (nationale 1), c'est le seul club de France à compter autant de joueurs à ce niveau. L'une des raisons de ce succès est la présence de l'un des deux pôles espoir de squash français au lycée Sud du Mans qui prend ses quartiers sportifs au squash des Cèdres. Les dirigeants du club veulent mettre l'accent sur la formation des jeunes et sur la convivialité sur et en dehors des terrains. Le Squash des Cèdres connaîtra aussi ses temps forts en 2010 avec l'organisation d'un open le 1er mai affichant un beau tableau, de nombreux joueurs de haut-niveau revenant dans leur club de formation, et l'organisation probable en novembre des championnats de France jeunes.



Pour s'initier au squash :

- Association Squash des Cèdres
Chemin de la Pecquenardière, Le Mans
Tél : 02.43.89.62.74 / www.lescedreslemans.fr
- Jeunesse Sportive de Coulaines - Section Squash
24 Rue de la Paix, Coulaines
Tél : 02.43.82.36.00 / www.js coulaines.fr

Racing Team Kart Fontainois

Un succès très collectif

En sport mécanique, le vainqueur d'une course c'est le pilote. Au Racing Team Kart Fontainois, les lauriers de la victoire sont spontanément redistribués à l'ensemble des membres de l'équipe qui ont contribué à la victoire. C'est la philosophie du RTKF, auteur l'an dernier, d'une saison quasi-parfaite.

La saison passée restera dans les annales du team. Outre l'emblématique succès lors des 24 Heures Karting, le RTKF, dirigé par Pascal Habert, a glané de nombreux titres nationaux et internationaux. C'est la marque d'un grand club. Créé, il y a bientôt une quinzaine d'années, il a commencé sa carrière par des courses de...voiturettes ! Rapidement, Pascal Habert, à l'origine du projet, passe au karting. C'est le départ d'une belle et passionnante aventure. Pour preuve, près de quinze ans après, le RTKF, soutenu par le Conseil général, ne cesse de glaner les trophées en France comme à l'étranger. Multiple champion de France, vainqueur de l'euro endurance, et surtout des 24 Heures Karting internationales en réalisant un fantastique doublée, le team sarthois vient d'atteindre son apogée. Pas si sûr à entendre Claude Jannin, le dynamique manager de la structure. " *Nous nous efforçons de faire évoluer en permanence nos machines tout en respectant les règles*". Chef d'orchestre du RTKF, c'est lui qui est à la manœuvre technique et humaine des équipages. " *Nous sommes plus de*

cinquante personnes dans l'équipe lors des 24 Heures Karting". Cet élan collectif, c'est aussi l'une des clés du succès. Pilotes, mécaniciens, pousseurs, managers de stands sans oublier ceux qui sont chargés de l'intendance, les relations avec le public, la presse et les sponsors, mais aussi le suivi médical, sont tous réunis dans la même aventure. Celle d'un club animé d'une formidable passion pour ce sport qui a vu naître, par le passé de futurs champions de la course automobile, Prost, Senna, Schumacher, en tête, excusez du peu ! Demain d'autres arriveront. " *Et nous espérons bien constituer un jour un équipage entièrement féminin*" projette Claude Jannin. Le Racing Team Kart Fontainois a décidément de beaux jours devant lui.



Circuit International Alain Prost

Le circuit Alain Prost va faire peau neuve d'ici 2012 avec une nouvelle piste internationale. Le phasage des travaux permettra de continuer à organiser les compétitions et animations loisir sur les deux pistes actuelles. Les 24 Heures Karting internationales ainsi que les 24 Heures Open Kart seront au planning des épreuves proposées au calendrier 2010 sans oublier le championnat régional au mois de mars prochain. Désormais présidé par Pierre Fillon, la branche karting de l'Automobile Club de l'Ouest entend bien donner un dynamisme nouveau à cette discipline qui, chaque année attire de plus en plus de spectateurs.

Circuit " Alain Prost "
route du chemin aux bœufs
Le Mans
Tél. : 02 43 21 32 97
E-mail :
circuit.alainprost@lemans.org

• Contact :

Pascal Habert : 02 43 46 04 60

Claude Jannin : 06 75 22 50 07



Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire

Le Département ouvre la route

Les organisateurs du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire ont décidé d'offrir la part belle aux routes sarthoises à l'occasion de la 58^{ème} édition de l'épreuve qui se déroulera entre le 6 et le 9 avril prochain.

C'est d'une cité sarthoise que s'élanceront les coureurs le 6 avril. Fidèle parmi les plus fidèles partenaires de la course cycliste par étapes, Sablé a en effet été choisi comme ville de départ de la 58^{ème} édition qui rassemblera une fois encore les meilleures équipes du peloton professionnel international. La nouvelle formation de Lance Armstrong, Radio Shack, mais aussi celle du champion du monde en titre, Cadel Evans, BMC, seront présentes aux côtés des équipes françaises. Le spectacle devrait donc être au rendez-vous de la course qui figure aujourd'hui dans le top ten des plus grandes épreuves par étapes du calendrier national. Les "géants de la route" prendront ensuite la direction de Varade avant de revenir vers Angers, également fidèle point d'ancrage du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire depuis de nombreuses années. La quatrième étape conduira le peloton sur les

hauteurs du petit village mayennais de Pré-en-Pail où les candidats à la succession du Breton David Lelay, ne manqueront pas de se livrer une belle partie de manivelles. Enfin, la dernière étape sera entièrement sarthoise puisque le départ sera donné, grâce au Conseil général, co-organisateur de la course, dans le cadre majestueux de l'abbaye de l'Epau. S'il va être privé cette année de la légendaire montée de Gazonfier, le public sarthois ne perdra pas au change avec une arrivée programmée sur les sévères pentes des rues de Sillé-le-Guillaume. "C'est une édition très musclée qui attend les coureurs" prévient Gérard Feuvrier, président du comité d'organisation. Tant mieux, car inscrire son nom aux côtés des Bernard Hinault, Greg LeMond ou plus récemment Thomas Voeckler, cela se mérite.

58^{ème} CIRCUIT CYCLISTE
SARTHE - PAYS DE LA LOIRE



Les étapes :

- **Mardi 6 avril :**
Sablé-sur-Sarthe
Varade
- **Mercredi 7 avril :**
Varade
Angers
- **Jeudi 8 avril :**
Angers
Pré-en-Pail
- **Vendredi 9 avril :**
Abbaye de l'Epau
Sillé-le-Guillaume



Suivez la course en direct sur
www.sarthe.com

Exposition jusqu'au 19 mars 2010

Paul d'Estournelles de Constant (1852-1924)

100 ans avant Barack Obama, c'est Paul d'Estournelles de Constant, sarthois, qui recevait le Prix Nobel de la Paix. Les Archives départementales de la Sarthe consacrent une exposition jusqu'au 19 mars à la carrière du diplomate sarthois, sans doute l'un des Français les plus connus du début du XX^{ème} siècle mais aujourd'hui presque oublié.

Né à La Flèche en 1852, l'homme politique local Paul d'Estournelles de Constant devient attaché au Ministère des Affaires étrangères puis Ministre plénipotentiaire (ayant tous les pouvoirs) de 1876 à 1895. Sa prestance politique d'envergure nationale en fait un intermédiaire incontournable des grandes négociations de la III^{ème} république. Il œuvre pour la paix entre les états et met en place le premier arbitrage international en créant la Cour de La Haye, ancêtre de la Société des Nations puis de l'ONU. Sa carrière et son talent sont couronnés du Prix Nobel de la Paix en 1909.

Aquarelliste de talent, en compagnie de son frère Jean, directeur des musées nationaux, il côtoie les artistes de son temps. Parmi ses amitiés durables : Claude Monet, Auguste Rodin, Eugène Carrière, Emile Zola, Gabriel Fauré, Jules Massenet, Isadora Duncan...

Autour de quatre thématiques, l'exposition des Archives départementales déroule le destin d'exception de Paul d'Estournelles de Constant. Une première partie dévoile l'homme intime et son âme d'artiste. Les deux

suivantes s'articulent autour de sa carrière de diplomate et d'homme politique. Et la dernière, son travail pour la paix.

Les visiteurs chemineront au milieu d'œuvres remarquables. A noter le bronze de Rodin réalisé en 1904, l'ensemble des correspondances avec Claude Monet et de nombreuses aquarelles réalisées par d'Estournelles...



Classe Presse : " habiter ici, ailleurs "

Financée par le Conseil général en direction des collégiens, l'opération classe presse 2010 a été lancée dans les locaux du Département par Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Education de la Formation, de la Jeunesse et des Sports, en présence de Christine Corre, directeur départemental du quotidien Ouest-France, Marc Dejean, rédacteur en chef du Maine-Libre et Emmanuel Roy, Inspecteur d'Académie. Cette action d'éducation aux médias est organisée avec le soutien de l'Inspection Académique de la Sarthe, de l'enseignement diocésain et du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information des Pays de la Loire.

" Notre objectif consiste à permettre à chaque élève participant de recevoir tous les jours, pendant plusieurs semaines, un quotidien régional du département et à chaque classe de recevoir au moins deux fois un journaliste des deux journaux parrains de l'opération " devait expliquer Jean-Marie Geveaux. Autre volet de ce dispositif : un challenge d'écriture thématique. Cette année, les collégiens rédigeront des articles sur le thème " habiter ici, ailleurs ". Les meilleurs textes seront publiés dans des suppléments encartés dans les journaux partenaires au cours du mois de juin.



©Simone Poltronieri

Des compositeurs en herbe

En partenariat avec le Conseil général de la Sarthe, l'Inspection Académique de la Sarthe, la Ville du Mans et la fondation BNP Paribas, deux musiciens de l'orchestre de chambre Les Siècles ont décidé de mettre en pratique leurs connaissances sur la voix, le son et le langage avec des enfants venant de deux classes de l'école Paul Eluard-Sablonnière du Mans. Les CE2 et les CM1 vont écrire un texte dont ils imagineront la musique qui l'illustrera. Les musiciens Hélène Mourot et Pierre Rougerie de l'orchestre des Siècles, formation unique au monde, réunissant des musiciens d'une nouvelle génération, capables d'utiliser aussi bien les instruments anciens que modernes, interviennent dans les classes pour travailler la mise en musique du texte écrit. Ce projet dure sur deux années scolaires, c'est ainsi qu'en 2011, les compositeurs en herbe pourront présenter leur nouvelle œuvre. Avant ça, un concert éducatif de l'orchestre des siècles, "Chantez !", dans le cadre de la 28^{ème} édition du Festival de l'Epau, leur sera présenté mardi 25 mai 2010 à 14h à l'abbaye de l'Epau.

Education et Patrimoine

Les richesses du département en lumière

L'éducation culturelle et artistique figure parmi les priorités du Conseil général. D'où l'objectif du Département de faciliter, dans le cadre du parcours d'un enfant scolarisé, sa rencontre avec un projet, un artiste, une œuvre ou un lieu qui puisse participer à son enrichissement personnel et à son éducation.

Comment vivaient les hommes, il y a plus de vingt siècles sur le site archéologique de Cherré à Aubigné Racan ? Quelles étaient les coutumes des moines au Moyen Âge qui habitaient au cœur du Prieuré de Vivoin ? A quoi ressemblaient les premières voitures des 24 Heures du Mans ? Il existe en Sarthe un grand nombre de lieux chargés d'histoire et de richesses patrimoniales qui permettent de répondre à ces interrogations. Ce sont des exemples concrets de la grande variété du trésor patrimonial sarthois. Conscient de l'intérêt qu'ils représentent pour les nouvelles générations, le Conseil général s'emploie à favoriser la découverte de ces sites dont les atouts et spécificités doivent constituer autant d'éclairages aux apprentissages menés pendant la période scolaire. Ces initiatives encouragent également l'exercice de l'observation,

de la critique et du raisonnement en donnant des clefs de lecture et des outils utiles pour mieux comprendre les formes, les productions, les créations des hommes et des sociétés qui ont construit l'actuel cadre de vie et l'environnement quotidien du département. Un retour sur le passé d'un territoire en mouvement permanent mais bien décidé à préserver toute la richesse de son propre passé. Cette offre pédagogique s'adresse ainsi aux élèves sarthois et leurs professeurs. Un appel unique à la connaissance et à l'histoire de la Sarthe.

Quelques exemples de l'offre proposée sur chacun des sites :

- Le Musée des 24 Heures : une introduction à l'histoire des techniques et au patrimoine industriel autour de l'automobile.
- Vivoin : de la sauvegarde à la valorisation patrimoniale d'un site et d'un village : une aventure humaine
- Aubigné-Racan : un site archéologique aux monuments restaurés.



Informations :

Conseil général de la Sarthe
Service Patrimoine et politiques territoriales
02 43 54 71 07
www.cg72.fr

Cinéma

Mamers en Mars souffle ses 20 bougies

La 20^{ème} édition du festival de films européens Mamers en Mars se déroulera les 26, 27 et 28 mars prochains. Dix courts métrages et sept longs sont en compétition. Des pré-séances sont également prévues dans différents lieux du département.

Principale manifestation cinématographique sarthoise, Mamers en Mars attire chaque année près de 4000 spectateurs. Sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, Marie Papin, le festival soutenu depuis de nombreuses années par le Conseil général, proposera cette année encore une programmation variée aux couleurs européennes. En compétition : dix courts métrages et sept longs, tous inédits. " *Il s'agit de donner une autre vision du cinéma à travers les pays d'Europe* ", souligne Marie Papin. A 34 ans, la présidente qui succède à son frère, Guillaume Papin, connaît bien le sujet : depuis 17 ans, elle est membre de l'association organisatrice, Artemis.

A l'occasion de ses 20 ans, le festival rendra hommage aux grands noms du 7^{ème} art qu'il a vu passer comme Mathieu Kassovitz, François Ozon ou encore Elodie Bouchez. Une séance rétrospective gratuite leur sera dédiée au sein du tout récent espace Saugonna, le samedi 27 mars. " *Il est très satisfaisant pour nous d'avoir accueilli des professionnels qui étaient à peine connus lors de leur passage à Mamers en Mars. Cela*

signifie que nous avons l'œil pour découvrir de vrais talents du cinéma ! ", remarque Marie Papin.

Au-delà de cette séance, l'ensemble de la programmation officielle sera projeté dans l'emblématique salle Louis Malle du théâtre municipal de Mamers. Les films primés seront dévoilés le mardi 30 mars au cinéma Les Cinéastes, au Mans.

En amont du festival, des pré-séances sont programmées au Mans, à Coulaines et à Fresnay-sur-Sarthe. Le prieuré de Vivoin accueillera quant à lui une séance spécifique autour de la thématique : " *La place du cinéma en milieu rural dans les politiques culturelles locales* ", le 25 mars. Le débat sera suivi de la projection du film " *Rouget le braconnier* ", du réalisateur sarthois Gilles Cousin.

Toujours en amont du festival, des séances scolaires gratuites sont au programme à Mamers et à la Ferté-Bernard. En collaboration avec le Département, un atelier sur la vie associative et le festival sera également proposé aux élèves du collège mamertin Alexandre Mauboussin.

Tous les renseignements sur www.mamers-en-mars.com



Mode in Sarthe : véritable succès

Le Conseil général, dans le cadre de la valorisation du patrimoine, a mis en lumière en 2009 la mode sous tous ses aspects. Véronique Rivron, présidente de la Commission Culture et Tourisme et Béatrice Pavy, présidente de la Commission Solidarité, ont dressé le bilan enthousiasmant de l'opération Mode in Sarthe entourée de nombreux acteurs de l'opération. Celle-ci a concilié efficacement approche patrimoniale et historique, soutien aux filières artisanales et soutien à la création artistique. " **Mode in Sarthe, avec notamment la participation active du chantier d'insertion AFIC- Créafibres, a été l'occasion d'expliquer au public que la mode et la création, ce sont aussi des débouchés économiques et des emplois en Sarthe.** ", soulignait Véronique Rivron. Ajoutant que " **des liens se sont tissés grâce à Mode in Sarthe et perdureront en 2010** ". Sentiment de succès, de réussite et d'avenir partagés par les nombreux créateurs associés et les associations.

En chiffres :

- 61 000 visiteurs dont 5 300 scolaires
- 22 expositions
- 37 visites de créateurs et d'entreprises ont réuni 657 visiteurs
- 16 itinéraires de tourisme sur les 6 Pays sarthois

Virginie Leliepvre et Eric Sanchez

L'union magique de l'art du feu

Ils vivent animés de l'énergie de la création. Une force commune qui s'exprime dans une parfaite complicité artistique. Installés à Domfront-en-Champagne, Virginie Leliepvre et Eric Sanchez ont, depuis six ans, décidé d'unir leur savoir-faire pour donner naissance à la fusion magique du verre et du métal. Un pari réussi. Exposés à Londres et Paris, les deux créateurs sarthois célèbrent ainsi la force brute du métal soudé et la plasticité du verre thermoformé. Le résultat est tantôt surprenant, tantôt provoquant ou détonnant mais au final toujours extraordinairement séduisant. Leurs œuvres d'apparences massives dégagent au contraire une formidable fluidité et des contours d'une rare élégance. Virginie Leliepvre fait partie d'un cercle très restreint en France de titulaires d'un master en Sciences et Techniques délivré à la Sorbonne. Peintre à ses débuts, elle choisit rapidement le monde du verre pour s'exprimer. Si la création

contemporaine guide ses pas artistiques, Virginie Leliepvre est aujourd'hui passée maître dans l'art de la restauration. " Je viens d'achever un travail d'une année entière sur des vitraux du 13^{ème} siècle de la Cathédrale de Chartres " confie-t-elle. Son compagnon, ancien musicien, doit son savoir-faire à son goût irrésistible pour la matière. Du bois, il passe au métal pour leur offrir une forme et une vie

artistique. Mais pas seulement. " J'aime quand l'objet que je crée possède une fonction au quotidien ". Luminaires, mobiliers, tableaux, sculptures...l'atelier baptisé Proto-form des artistes de Domfront-en-Champagne est un véritable hymne à l'art du feu !



Proto-form
22, rue de Cures
Domfront-en-Champagne
e116@voila.fr
Tél : 02 43 27 57 09

Jeu-concours

GAGNEZ 50 LIVRES

Jouez pour recevoir le guide " À la découverte des villages : Sarthe & Mayenne "

Question n°1 :

En quelle année est né le festival Mamers en Mars ?

- en 2000 en 1990 en 1995

Question n°2 :

Quel est le titre du film sarthois qui sera projeté au prieuré de Vivoin le 25 mars prochain ?

- Les sœurs Papin Le Bossu
 Rouget le braconnier

Retournez-nous vos réponses avant le 19 mars 2010, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine N°113, Mission de l'information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.

Si vous voulez recevoir la lettre d'informations du Conseil général, merci de renseigner votre adresse e-mail :

LA SARTHE

Nom
Prénom
Adresse
.....

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

Les 14 et 15 décembre dernier, l'Assemblée départementale était réunie pour examiner le budget 2010. Au final, nous n'avons pas été convaincus par les propositions budgétaires élaborées par la majorité UMP du Conseil général.

Tout d'abord, le budget 2010 marque une nouvelle dégradation de la situation financière du Conseil général dont les marges de manœuvres budgétaires se réduisent au fil des ans alors que son endettement ne cesse de croître. Le budget est notamment plombé par le poids croissant des transferts de charges et de compétences imposés par l'État (plus de 35 Millions d'€uros de charges supplémentaires en 2009). De même, la suppression de la Taxe Professionnelle conduit à réduire à seulement 23% la part de la fiscalité directe dans nos recettes contre 40% l'an passé. Très clairement, notre Département a de moins en moins de marges de manœuvres : l'État lui impose à la fois ses dépenses à travers les différents transferts de compétences et lui enlève la possibilité de définir lui-même ses recettes en multipliant les dotations au détriment de la fiscalité votée par les élus. Le Conseil général est-il appelé à devenir une simple caisse de redistribution aux mains de l'État ?

Par ailleurs, la majorité UMP a annoncé une hausse de 3% des impôts locaux en 2010. Cette hausse n'est pas acceptable car elle conduira à prélever 3,4 M€ supplémentaires sur les ménages sarthois afin de compenser le recul des dotations de l'État. Cette hausse présentée comme modérée par la majorité UMP n'est pas acceptable car ce serait oublier le matraquage fiscal auquel se livre le Conseil général depuis plusieurs années. De 2006 à 2010, la part départementale de la Taxe d'habitation a augmenté en moyenne de 23% avec des pointes à +76% à Sablé, + 65% à la Flèche ou +48% au Mans.

Enfin, sur de nombreux points, le budget présenté par les élus UMP n'est pas à la hauteur des enjeux qui nous attendent. Que cela soit sur les réponses à apporter à la crise économique ou sociale, les propositions de la majorité UMP restent particulièrement timorées et constituent un copier-coller des budgets précédents. Aucune proposition novatrice n'est mise en avant par les élus en responsabilité. De la même façon le refus des élus UMP de s'engager dans un plan massif d'équipements informatiques des collèges ou la mise en œuvre d'un Agenda environnemental 21 montrent que le Conseil général ne prépare pas correctement l'avenir des Sarthois.

Autant de raisons qui ont conduit les 17 élus de gauche à voter CONTRE le budget 2010.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 / www.la-sarthe-a-gauche.com

Le mot de la majorité ...

Avec plus de 220 millions d'euros, la solidarité demeurera notre ardente priorité. Plus que jamais, nous ne laisserons personne sur le bord du chemin. Enfance, insertion professionnelle, seniors, nous agissons concrètement pour raffermir la cohésion sociale de notre territoire.

Cette ambition se traduira par la construction du nouveau Foyer de l'Enfance et du centre maternel dont nous poserons la première pierre au mois de février. Ce projet nécessitera un investissement de 10 millions d'euros entièrement financé par le département. Pivot de notre politique de protection de l'enfance, cette nouvelle structure permettra d'accueillir en permanence les enfants en danger ou les mères en difficultés dans les meilleures conditions possibles.

Dans le même temps, le Conseil général renforcera les dispositifs d'accueil de la petite enfance en favorisant la création de micro-crèches ou le regroupement d'assistants maternels afin de mieux répondre aux besoins des familles, notamment en milieu rural.

D'autre part, lors de la session du 15 décembre dernier, le Conseil général a également adopté le nouveau Schéma départemental des personnes âgées pour les cinq prochaines années. Notre approche vise à garantir le libre choix entre le maintien à domicile et l'accueil en établissement. Pour ce faire, plusieurs mesures sont prévues comme l'amélioration et la diversification des offres de repas à domicile, l'adaptation du logement par l'intervention d'ergothérapeutes, la mise en place de nouveaux habitats intermédiaires entre domicile et établissement, le renforcement des soutiens aux aidants naturels où encore le développement de l'accueil familial.

Plus globalement, nous engagerons une réflexion sur le regroupement du Centre d'Information Départemental pour Personnes Âgées, de la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer et éventuellement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui pourraient être réunis au sein d'une future Maison de l'Autonomie. Cette structure permettrait de simplifier les démarches des sarthois tout en assurant une meilleure coordination de l'action des différents acteurs concernés de la prise en charge des personnes âgées où/et des personnes handicapées.

En 2010, la majorité départementale continuera à agir concrètement pour faire de la solidarité une réalité quotidienne de la vie des sarthoises et des sarthois.

**À 15 ans, on apprend.
Et à 30, on entreprend.**

Conseil général

Sarthe



ok6 - Crédit photo : Marc Guéret

LES COLLÈGES, C'EST NOUS.

LE SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS, C'EST TOUJOURS NOUS.